

Capacit  en droit



Niveau d' tude
vis 
BAC



Dur e
2 ans



Composante
Facult  de droit,
d' conomie et
de gestion

Pr sentation

La capacit  en droit est organis e sous forme de "formation ouverte et   distance", c'est   dire qu'elle alterne des phases de travail en autonomie et en groupe   distance suivi par les enseignants eux-m mes   distance, et des phases de regroupement   l'Universit  d'Angers.

Objectifs

Elle permet de :

- * Acqu rir les connaissances juridiques de base, n cessaires dans la vie quotidienne et dans toute vie professionnelle ;
- * Se pr senter   certains concours ;
- * Pr parer une Licence en Droit sans baccalaur at .

Organisation

Contr le des connaissances

Examen   la fin de chaque UE. Les UE sont comptabilis es en juin par le jury pour la premi re session d'examens. Les UE non acquises peuvent  tre repass es lors de la seconde session en septembre.

Admission

Conditions d'acc s

Aucun dipl me n'est exig .

 tre  g  de 17 ans minimum au 1er octobre de l'ann e d'inscription.

Modalit s particuli res pour les personnes de nationalit   trang re ; pr cisions   demander   la scolarit . Une seule inscription est autoris e. Il est interdit de s'inscrire la m me ann e dans plusieurs universit s sous peine de sanctions.

Droits de scolarit 

La Capacit  en droit est accessible en formation initiale et en formation continue selon les profils.

FORMATION INITIALE : Demande de dossier **par mail**: capacite-droit@univ-angers.fr. Contacter la Facult  de droit,  conomie et gestion, P le licence et formations sp cifiques - bureau 105 - 13 all e Fran ois Mitterrand- BP 13633 - 49036 ANGERS cedex 0#capacite-droit@univ-angers.fr

Frais d'inscription en formation initiale : 270 euros

CVEC : 92 euros   r gler [en ligne](#) **avant l'inscription**

FORMATION CONTINUE : Attention, si vous appartenez à l'un des profils suivants, vous relevez de la **formation continue** :

- salariés d'entreprises privées ou publiques
- membres des professions libérales
- personnes en Congés Individuels de Formation (OPACIF, FONGECIF) ou relevant d'un congé de formation
- demandeurs d'emploi, avec ou sans allocation chômage
- personnes sans emploi, avec ou sans allocation chômage
- personne sans emploi et sans revenu, déjà entrées dans la vie active, percevant une rémunération de la région - et tous publics reprenant des études après une interruption d'au moins deux ans.

En formation continue, les tarifs d'inscription sont différents selon votre profil.

Demande de dossier pour la **Formation continue** : Contacter la Direction de la Formation continue (DFC) 19, rue René Rouchy - 49100 ANGERS # Tél. : 02 44 68 86 84 | formationcontinue@univ-angers.fr

Pré-requis nécessaires

La formation étant à distance, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet.

Et après

Poursuite d'études

Une moyenne au moins égale à 10 pour l'ensemble des examens de première et deuxième année permet d'accéder en première année de licence; une moyenne de 15 est nécessaire

pour entrer directement en deuxième année. (Décret n°87-708 du 14 août 1987 destiné à favoriser la promotion sociale).

Infos pratiques

Contacts

Sophie Lambert-Wiber

✉ sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr

droit à distance capacité

☎ 02.41.96.21.41 / 21.40

✉ capacite-droit@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers